

# Info La Pêche

## Votre municipalité en bref



Septembre 2015

### Municipalité de La Pêche

1, route Principale O.  
La Pêche, J0X 2W0  
819 456-2161

[www.villelapeche.qc.ca](http://www.villelapeche.qc.ca)

ISSN 1911-7787

### Heures d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 00  
Mercredi et jeudi  
de 8 h 30 à 18 h 00

### Conseil municipal

Robert Bussière  
Maire.....819 456-2043  
[rbussiere@villelapeche.qc.ca](mailto:rbussiere@villelapeche.qc.ca)

Jocelyne Ménard  
Quartier 1 .....819 456-1170  
[jmenard@villelapeche.qc.ca](mailto:jmenard@villelapeche.qc.ca)

Michel Gervais  
Quartier 2 .....819 456-3746  
[mgervais@villelapeche.qc.ca](mailto:mgervais@villelapeche.qc.ca)

Christian Blais  
Quartier 3 .....819 456-2848  
[cblais@villelapeche.qc.ca](mailto:cblais@villelapeche.qc.ca)

Jean-Paul Brisebois  
Quartier 4 .....819 459-2151  
[jbrisebois@villelapeche.qc.ca](mailto:jbrisebois@villelapeche.qc.ca)

Jacqueline Lambert-Madore  
Quartier 5 .....819 459-8843  
[jlambertmadore@villelapeche.qc.ca](mailto:jlambertmadore@villelapeche.qc.ca)

Claude Giroux  
Quartier 6 .....819 459-1344  
[cgiroux@villelapeche.qc.ca](mailto:cgiroux@villelapeche.qc.ca)

Christopher Harris  
Quartier 7 .....819 459-2200  
[charris@villelapeche.qc.ca](mailto:charris@villelapeche.qc.ca)

### Modification de la vitesse limite chemin des Pins-Blancs

Veillez prendre note que le conseil municipal a adopté le 17 août 2015, le règlement n° 15-698 modifiant la vitesse limite sur le chemin des Pins-Blancs. La vitesse limite sur ce chemin est réduite à 40 km/h.

### Avis de l'entrée en vigueur du règlement n° 15-684 modifiant le règlement de zonage n° 03-429 tel qu'amendé (zone Rr-602)

#### Avis public est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance régulière du 19 mai 2015, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement n° 15-684 modifiant le règlement de zonage n° 03-429 tel qu'amendé, dans le but d'ajouter la classe d'usage 5.12.6 : *Usage complémentaire para-industriel avec nuisances* aux usages autorisés dans la zone Rr-602.
2. Ledit règlement a été transmis à la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour fins de conformité au schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire l'accompagnant.
3. Le secrétaire trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a émis le 22 juin 2015 un certificat de conformité à l'effet que ledit règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire l'accompagnant.
4. Ledit règlement est entré en vigueur le 22 juin 2015, soit à la date d'émission du certificat de conformité.

Le règlement n° 15-684, modifiant le règlement de zonage n° 03-429 tel qu'amendé, peut être consulté au bureau de la Municipalité de La Pêche, 1, route Principale Ouest, durant les heures normales de bureau, soit les lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 00 et les mercredi et jeudi de 8 h 30 à 18 h 00.

### Site Web Municipal

Le site Web de la Municipalité de La Pêche est provisoirement indisponible en raison de difficultés techniques. Nous sommes désolés des inconvénients que cela pourrait vous causer. Nous rétablirons le service dès que possible. Pour toute information relevant de la compétence de la Municipalité, veuillez communiquer au 819 456-2161 poste 0

### Avis de l'entrée en vigueur du règlement n° 15-685 modifiant le règlement de construction n° 89-149 (fortification des constructions)

#### Avis public est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance régulière du 16 mars 2015, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement n° 15-685 modifiant le règlement de construction n° 89-149 concernant la fortification des constructions.
2. Ledit règlement a été transmis à la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour fins de conformité au schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire l'accompagnant.
3. Le secrétaire trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a émis le 22 juin 2015 un certificat de conformité à l'effet que ledit règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire l'accompagnant.
4. Ledit règlement est entré en vigueur le 22 juin 2015, soit à la date d'émission du certificat de conformité.
5. Le règlement n° 15-685 modifiant le règlement de construction n° 89-149 peut être consulté au bureau de la Municipalité de La Pêche, 1, route Principale Ouest, durant les heures normales de bureau, soit les lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 00 et les mercredi et jeudi de 8 h 30 à 18 h 00.

## **OMH La Pêche**

L'Office municipal d'habitation de La Pêche (OMH) est à constituer une liste de futurs locataires de logements à loyer modique pour les personnes et les familles à faible revenu. Vous êtes admissibles si vous êtes une personne autonome âgée de 55 ans ou plus ou vous constituez une famille avec enfants à charge. Aussi, vous devez avoir demeuré plus d'un an, au cours des deux dernières années, dans la municipalité de La Pêche. Si vous désirez vous inscrire sur cette liste, veuillez écrire à OMH La Pêche, C.P. 69, La Pêche, Québec. J0X 2W0 ou par courriel à [omh-lapeche@sympatico.ca](mailto:omh-lapeche@sympatico.ca) ou téléphonez au 819 456-4140. Nous vous ferons parvenir un formulaire de demande de logement.

### **Politique de soutien financier et de commandite**

Le service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire vous rappelle que toutes les demandes de soutien financier pour l'année 2016 doivent être reçues au bureau municipal au plus tard le 15 octobre 2015. Les demandes peuvent être transmises par la poste (Service des Loisirs, 1, route Principale Ouest, La Pêche J0X 2W0), par courriel à [loisirs@villelapeche.qc.ca](mailto:loisirs@villelapeche.qc.ca) ou déposées en personne au comptoir d'accueil du bureau municipal. Les formulaires de demande sont disponibles par courriel ou au comptoir d'accueil. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Denise Patry au 819 456-2161, poste 2241.

### **Jumelage La Pêche-Roquebrune**

La Municipalité de La Pêche prépare un cinquième voyage d'échange avec sa ville jumelle Roquebrune-sur-Argens. Cette année marquera aussi le 10<sup>e</sup> anniversaire de cette merveilleuse association avec la France. Quelle chance pour nous, résidents d'une municipalité jumelle d'une ville sur la Méditerranée ! Offert aux jeunes de la municipalité de La Pêche, âgés de 12 à 15 ans, le voyage est prévu à la fin de juin 2016 et sera axé sur les sports nautiques et sur la découverte de la culture locale. Les jeunes Roquebrunois nous visiteront au début de l'année en 2017, afin de vivre l'expérience de l'hiver canadien. Il va sans dire que les familles des adolescents qui seront hébergés en France s'engagent à recevoir leurs « jumeaux » lors de leur visite ici. Comme il s'agit d'un voyage d'échange avec Roquebrune-sur-Argens, il est essentiel de connaître et parler le français. Les coûts reliés à ce voyage seront essentiellement ceux du billet d'avion et des dépenses personnelles. Des activités de financement contribueront à réduire sensiblement ces coûts. Une rencontre d'information pour les jeunes intéressés et leurs parents est prévue le 23 septembre à 18 h 30 à la cafétéria de l'école secondaire Des Lacs, située au 32, chemin Passe-Partout. Des explications concernant le voyage seront fournies et des gens (jeunes, parents et accompagnateurs) viendront faire part de leur expérience antérieure. Les fiches d'inscription et l'horaire des entrevues seront remis sur place. Les deux accompagnatrices lors du voyage seront Mme Louise Philippe et Mme Josy Lepage ([roquebrune2016@hotmail.com](mailto:roquebrune2016@hotmail.com)).

### **Les Antiquités dans les Collines**

Vos objets ont une histoire ! Une collecte de fonds réalisée en collaboration avec l'église anglicane Good Shepherd vous offre l'occasion de faire évaluer vos trésors antiques par Janet Carlile, une évaluatrice professionnelle ([www.janetcarlile.ca](http://www.janetcarlile.ca)), le 26 septembre. Il y aura deux entretiens d'évaluation, à 10 h 00 et à 13 h 30, à l'église anglicane St. Mary Magdalene (537, route 105, Chelsea). Coût : 20 \$ par article ou 10 \$ pour observer. Renseignements: Pamela Scobie, [pamelascobie@sympatico.ca](mailto:pamelascobie@sympatico.ca) ou 819 459-1252; [www.anglicansinthehills.ca](http://www.anglicansinthehills.ca).

## **Coopérative Jeunesse de Services (CJS)**

La CJS de La Pêche a officiellement fermé ses portes le 12 août dernier, et ce jusqu'à l'été prochain. Cette coopérative, établie dans la municipalité depuis 2001 et favorisant la création d'emplois pour les jeunes de 12 à 17 ans, a permis à notre relève de travailleurs de participer activement au bien-être de leur communauté. Non seulement ont-ils exécuté des contrats de service de désherbage, de gardiennage, de peinture ou d'autres menus travaux, mais ils ont également acquis la notion de gestion d'une entreprise coopérative. Nous devons la réussite de cette entreprise en grande partie à l'ensemble de la communauté, que nous tenons à remercier pour son soutien tout au long de la saison et qui a permis à la CJS de doubler ses revenus de contrats et plus, par rapport à l'année précédente. Plus spécifiquement, nous remercions tous les membres de la coopérative ainsi que nos clients et nos commanditaires, la Municipalité de La Pêche, le Mashado, la Pharmacie Brunet, la Caisse populaire Desjardins des Collines, Tigre Géant, Pizza Carlo, le Fonds étudiant solidarité travail de la FTQ et le CSÉE. Encore une fois, merci à tous pour votre aide généreuse et au plaisir de vous revoir en 2016 !

### **Maison de la famille l'Étincelle - Services offerts**

Depuis plusieurs années, la Maison de la famille l'Étincelle offre un service de popote roulante aux résidents des municipalités de La Pêche, Chelsea, Val-des-Monts et Cantley. Si vous avez besoin de repas frais ou congelés, si vous vivez avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle ou si vous êtes malades ou en convalescence, nous vous invitons à faire appel à ce service ! Des repas de bonne qualité, préparés par une nouvelle cuisinière ayant 20 ans d'expérience, vous sont offerts à moindre coût (incluant une soupe et un dessert) et livrés à domicile tous les jeudis. Cuisines collectives: Purées pour bébé, Popote-jeunesse et Les marmitons. Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous au 819 456-4696 ou par courriel, [tamara.mdfetincelle@gmail.com](mailto:tamara.mdfetincelle@gmail.com).

### **Collines en Forme – Ateliers parents-enfants**

À compter du 14 septembre, tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30, au centre communautaire Ste-Cécile de Masham situé sur le chemin Passe-Partout, l'association Collines en Forme offre gratuitement des activités pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui désirent passer un moment privilégié avec leur enfant en s'amusant, en chantant et en bricolant. De plus, il y a du nouveau cette année ! Collines en Forme offrira ses ateliers parents-enfants 0-5 ans le dernier dimanche de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 00 au Lac des Loups (à côté de la bibliothèque au 275, chemin Pontbriand). La première rencontre aura lieu le 27 septembre. Pour les parents de poupons de 0 à 9 mois, il y aura des ateliers les lundis, de 13 h 30 à 15 h 30 au CLSC au 9, chemin Passe-Partout. Préparés en étroite collaboration avec le CISSS de l'Outaouais, site Des Collines, ces ateliers offrent aux parents l'occasion d'échanger entre eux, de stimuler leur enfant, de s'informer sur leur développement et de faire des rencontres agréables. Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Bobbie-Lee Gervais sur Facebook ([collinesenforme](https://www.facebook.com/collinesenforme)), par courriel ([milieucef@gmail.com](mailto:milieucef@gmail.com)) ou appelez au 819 643-4954.

### **Souper annuel de dinde**

#### **Paroisse Saint-Camillus de Farrellton**

Le souper annuel de dinde aura lieu le 26 septembre de 16 h à 19 h à la salle paroissiale Saint-Camillus située au 42, chemin Plunkett (adultes : 15 \$; enfants : 5 \$).